

# Le baromètre de la finance solidaire

8<sup>e</sup> édition  
Finansol - La Croix - Ipsos

SOMMAIRE >>> Le baromètre 2010 P. 2-3 >>> Les Français et l'épargne solidaire P. 6-7 >>> Les placements labellisés Finansol P. 2 à 6

la Croix SOLIDARITÉ FINAN SOL

Avec



## Épargne solidaire, la nouvelle chance

Malgré la crise, l'épargne solidaire a connu une belle croissance en 2009. Alliant sens et sécurité, ces placements s'installent progressivement dans les habitudes

ÉDITORIAL



**François de Witt**  
Président de Finansol (1)

### Salariés solidaires

Si le baromètre de la finance solidaire est au beau fixe, c'est notamment parce que les salariés ont été de plus en plus nombreux à mettre une pincée de solidaire dans leurs plans d'épargne entreprise. Cette option doit obligatoirement être proposée dans tous les plans d'épargne salariale depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Désormais, environ 12 millions de salariés peuvent soutenir l'insertion par l'emploi, le logement très social, l'environnement ou le développement des pays du Sud par l'intermédiaire de leur entreprise.

Une exceptionnelle opportunité leur est offerte au moment même où la crise économique et financière oblige les entreprises à s'interroger bien davantage qu'avant sur leur rôle sociétal. Nombre de jeunes salariés sont en effet épris de sens : ils ne veulent pas seulement travailler pour une boîte qui gagne, ils veulent qu'elle s'implique. Les financeurs solidaires réunis au sein de Finansol montrent à échelle modeste la pertinence d'une démarche de financement responsable et solidaire. L'orientation de l'épargne salariale vers des causes utiles à la société et à l'environnement n'est-elle pas le meilleur moyen de s'impliquer aussi sans renoncer à ses objectifs premiers ?

(1) www.finansol.org



Devant une banque de Port-au-Prince, le 26 janvier. Pour parer aux défaillances du système bancaire traditionnel très touché par le séisme, l'agence de microcrédit haïtienne Fonkoze a déployé, dix jours après le tremblement de terre, 1,5 million d'euros sur l'île.

### SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## Le microcrédit solidaire pour reconstruire Haïti

L'affaire fut préparée dans le plus grand secret. Le vendredi 22 janvier, un avion militaire décollait de la base de Langley, aux États-Unis, en direction de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti dévastée par le tremblement de terre. À son bord, deux millions de dollars en liquide (soit 1,5 million d'euros). L'argent, sorti d'une banque américaine, était caché dans des petites boîtes d'allure quelconque. À l'atterrissage sur l'île sinistrée, les dollars sous escorte étaient transférés à bord d'hélicoptères

de l'armée américaine, lesquels prirent la direction de villes et de villages de province. Le lendemain, les millions avaient été transférés dans 34 des 41 guichets de Fonkoze, première agence de microcrédit haïtienne, répartis sur toute l'île. L'argent a pu être mis à la disposition des 180 000 clients qui possèdent des comptes-épargne auprès de cette organisation de financement solidaire. Il était temps. Cela faisait dix jours déjà que la terre avait tremblé en Haïti, et la plupart des banques manquaient encore cruellement de liquidités, quand elles n'étaient pas tout simplement détruites par le séisme qui a tué près de 300 000 personnes.

Par son réseau de succursales et ses relais aux États-Unis, Fonkoze a su venir en aide en urgence aux populations, bien avant les établissements bancaires traditionnels. Une expérience forgée au fil des désastres qui secouent régulièrement l'île. En 2008, l'organisme haïtien fondé en 1995 par un prêtre catholique, le P. Joseph Philippe, avait vu 18 000 de ses clients perdre leur maison ou leur outil de production après la série de cyclones dévastateurs. Les sinistrés avaient ensuite bénéficié de modifications de leurs conditions de prêts, dont les remboursements avaient été repoussés d'un an. « Fonkoze travaille dans des conditions très difficiles, observe >>>

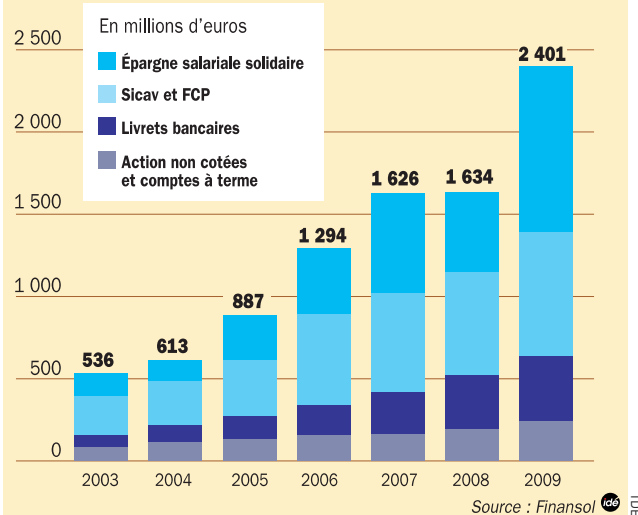
### REPÈRES

#### Qu'est-ce que la finance solidaire ?

La finance solidaire permet à des personnes de faire fructifier leur épargne tout en finançant des activités responsables, qui permettent, par exemple, à des personnes en difficulté de retrouver un travail ou un logement. À la différence de la finance orientée vers la recherche exclusive du profit, la finance solidaire rend possible des initiatives économiques à forte utilité sociale contribuant à la lutte contre l'exclusion, à la cohésion sociale et au développement durable. Il existe trois possibilités en pratique : investir dans les parts sociales d'entreprises spécialisées dans le financement et l'accompagnement d'activités solidaires, souscrire auprès de sa banque un placement qui a le label Finansol (soit investi en partie dans des entreprises solidaires, soit dont les revenus sont en partie donnés à une ONG), ou souscrire un fonds solidaire dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise.

## La croissance revient après la crise

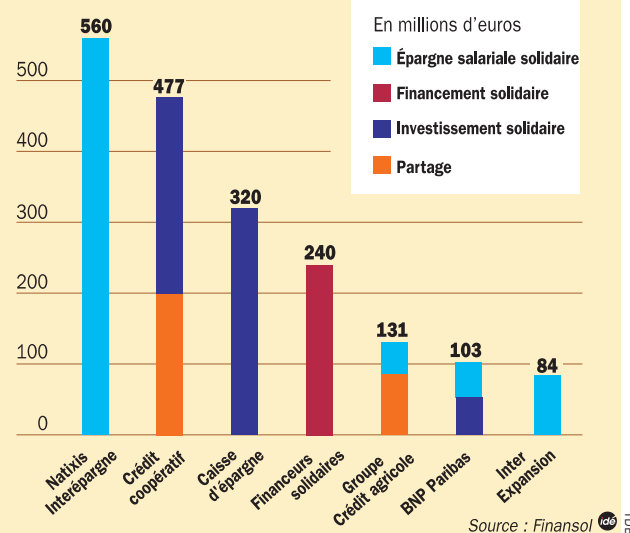
## L'encours de l'épargne solidaire



Après la crise financière, l'encours des placements d'épargne solidaire a renoué avec une forte croissance (+ 47 %) pour atteindre 2,4 milliards d'euros début 2010. Encouragée par la loi, l'épargne salariale solidaire a fortement contribué à cet essor en franchissant le cap du milliard d'euros collecté (source AFG). Les autres placements solidaires ont tous progressé.

## Les financeurs solidaires progressent

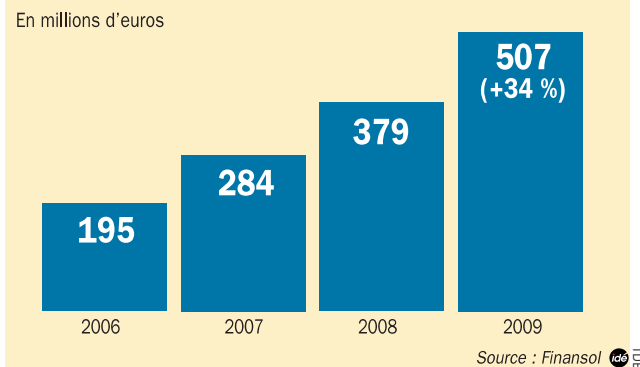
## Les collecteurs de l'épargne solidaire



Le développement de l'épargne salariale solidaire explique la présence plus importante de sociétés de gestion spécialisées. Natixis Interépargne devient le premier collecteur d'épargne solidaire. Le Crédit Coopératif reste la première banque de réseau proposant des placements solidaires. Les financeurs solidaires ont poursuivi leur essor et cumulent près de 250 millions d'euros.

## Des investisseurs dynamiques

## Investissements réalisés par les financeurs solidaires



Avec un total de 507 millions d'euros début 2010, le montant des activités financées par l'épargne solidaire a augmenté de 34 % l'an passé. Si le logement social demeure le principal bénéficiaire, les activités économiques environnementales enregistrent une progression plus forte que l'insertion par l'emploi et la solidarité internationale. De nouveaux acteurs (Terre de liens, FinanCités, Babyloan, Veecus...) émergent et permettent ainsi de diversifier les activités des financeurs déjà expérimentés dans les activités à forte utilité sociale (Habitat et Humanisme, La Nef, France Active, ADIE, SIDI, Garrigue...).

»»» Stefan Harpe, responsable des investissements chez Oikocredit, coopérative internationale de financement solidaire, qui s'est portée actionnaire de Fonkoze à hauteur de 24 %. Ils sont confrontés à la corruption endémique, la faiblesse des autorités, les barrières administratives, la frilosité des banques dont les taux d'intérêt atteignent des sommets. Ils ne se contentent pas d'octroyer des prêts mais forment en parallèle leurs clients, tout en s'efforçant d'être rentables.»

Fonkoze, qui signifie «épaule contre épaule» en créole, prête aujourd'hui de l'argent à 40 000 Haïtiens. Les crédits de quelques dizaines de dollars sont souvent accordés à des femmes désireuses de monter un petit commerce ou de trouver des débouchés pour leurs productions agricoles, dans les villages et les villes excentrées. Chaque bénéficiaire doit au préalable suivre un programme de santé et d'éducation. «Le tremblement de terre a touché directement 6 000 clients de l'organisation qui

va voir sa rentabilité mise à mal», estime Stefan Harpe.

Ce spécialiste parie pourtant sur un renforcement des capacités de Fonkoze dans les mois à venir. Les bureaux détruits ont déjà été déménagés vers des locaux provisoires. Les bailleurs de fonds ont accordé à l'agence six millions de dollars pour aider à la reconstruction

**Fonkoze, qui signifie «épaule contre épaule» en créole, prête de l'argent à 40 000 Haïtiens.**

et compenser, pour un temps, le manque de liquidités des clients qui ont contracté des emprunts. «On est passé de 10 % de prêts non remboursés à 60 % depuis le séisme», rappelle Stefan Harpe. Dans les campagnes, de nombreuses familles d'accueil ont dû piocher dans leurs économies pour héberger les sinistrés.»

Ces dernières semaines, les caisses d'urgence paysannes ont également beaucoup fonctionné. Le monde rural haïtien développe depuis 2000 des centaines de mutuelles de solidarité, sous l'impulsion d'organismes de formation tels que le collectif national du financement populaire (KNFP). Le principe? Une vingtaine de membres décident d'épargner un ou deux dollars par mois dans une caisse de crédit collective de couleur verte. Puis chacun emprunte à tour de rôle dans le trésor commun afin de financer des achats d'engrais ou de matériels.

En parallèle, les acteurs de la mutuelle doivent placer une partie de leurs économies dans une caisse d'urgence de couleur rouge, destinée à venir en aide à un des membres en cas de coup dur. «Après le tremblement de terre, les paysans ont puisé dans la caisse rouge pour nourrir les populations qui ont fui les zones sinistrées», rapporte Christian Schmitz, président du directoire de la Sidi, un investisseur social français qui soutient techniquement et

financièrement le développement des caisses mutuelles sur l'île.

Aux yeux de ce spécialiste de retour d'Haïti, revitaliser le milieu rural reste l'un des enjeux fondamentaux de la reconstruction. «La culture de l'épargne crédit est plus lente à se mettre en place dans ce

pays qu'au Rwanda ou en République démocratique du Congo, note-t-il. La faiblesse de l'État demeure l'un des principaux obstacles. S'il n'y a pas de restauration du système politique, il sera difficile de relancer l'activité des campagnes.»

OLIVIER TALLÈS

## REPÈRES

## Le Baromètre de la finance solidaire 2010

Le Baromètre de la finance solidaire a été créé en 2003 par Finansol avec le soutien de la Caisse des Dépôts. Grâce aux données de l'Observatoire Finansol de la finance solidaire, il mesure chaque année l'évolution de la finance solidaire en France. Avec l'aide de l'institut de sondage Ipsos (1), il mesure la notoriété de l'épargne solidaire et l'intérêt que lui portent les Français (lire p. 6-7). Ce Baromètre est réalisé en partenariat avec La Croix, qui le publie chaque année en intégralité. Le quotidien s'engage également dans la promotion de la finance solidaire en suivant tout au long de l'année l'actualité du secteur.

(1) Réalisé pour Finansol les 12 et 13 mars 2010 auprès d'un échantillon national représentatif de 946 personnes âgées de 18 ans et plus, interrogées par téléphone.

## ÉPARGNER POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

PRODUITS	DISTRIBUTEURS	GESTIONNAIRES
<b>DEVENIR ACTIONNAIRE SOLIDAIRE</b>		
Parts sociales de Garrigue (Tech-Dev) (1) (2)		Garrigue
Parts sociales de la SIDI (1) (2)		SIDI
Parts sociales de Oikocredit		Oikocredit
Depositary receipts		Oikocredit
Compte courant d'associés Solidaire		COFIDES Nord Sud
Coup de pouce ECIDEC		ECIDEC
Micro-prêt solidaire Babyloan		Babyloan
Prêt solidaire Veecus		Veecus
<b>SOUSCRIRE AUPRES DE BANQUES ET D'ETABLISSEMENTS FINANCIERS</b>		
<b>FINANCEMENT SOLIDAIRE</b>		
FCP Babyfund Taux Fixe 2013	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP BNP Paribas Obli Etheis	BNP Paribas	BNP Paribas AM
FCP Confiance Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
SICAV Choix Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
SICAV Fructi Choix Solidaire	Banques Populaires	Ecofi Investissements
SICAV Natixis Impact Nord Sud Développement	Caisse d'épargne	Natixis AM
<b>PARTAGE</b>		
Livret Codesol (3)		Crédit Coopératif
Livret Agir (3)		Crédit Coopératif
Livret d'Epargne pour les Autres (3)		Crédit Mutuel Arkea
Livret d'Epargne pour les Autres (3)		Crédit Mutuel Centre Est Europe

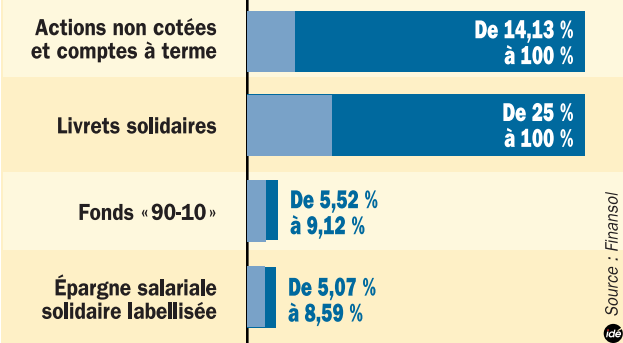
PRODUITS	DISTRIBUTEURS	GESTIONNAIRES
Livret d'Epargne pour les Autres (3)		Crédit Mutuel Nord Europe
Livret d'Epargne pour les Autres (3)		CIC
Livret Jeune Agir (3)		Crédit Coopératif
FCP Epargne Solidaire (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Ethique et Partage (3)	Meeschaert	Meeschaert AM
Faim et Développement Agir CCFD (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Faim et Développement Equilibre (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Faim et Développement Horizon (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Faim et Développement Trésorerie (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Pacte Vert Tiers Monde (3)	Crédit Agricole	Amundi
SICAV Eurco Solidarité (3)	LCL	IDEAM
SICAV Libertés et Solidarité (3)	La Banque Postale	La Banque Postale AM
Crédit Coopératif Agir UNICEF (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
Fructi Agir UNICEF (3)	Banques Populaires	Ecofi Investissements
Assurance-vie Entraid'Epargne Carac (3)		Carac
<b>SOUSCRIRE VIA LE PLAN D'EPARGNE SALARIALE DE VOTRE ENTREPRISE</b>		
FCPE Carrefour Equilibre Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Impact ISR Rendement Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Natixis Avenir Equilibre Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Natixis Elan Equilibre Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPR Natixis Solidaire	Natixis Interépargne	Natixis AM

Les renvois indiquent la fiscalité : voir p. 3. Pour plus d'informations : www.finansol.org

Un degré de solidarité variable

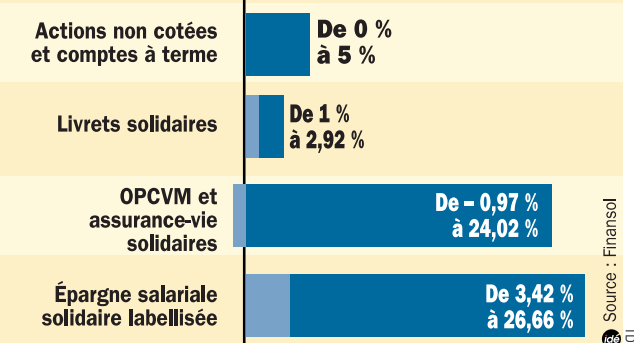
Le baromètre de la solidarité

% de l'investissement solidaire dans l'encours total



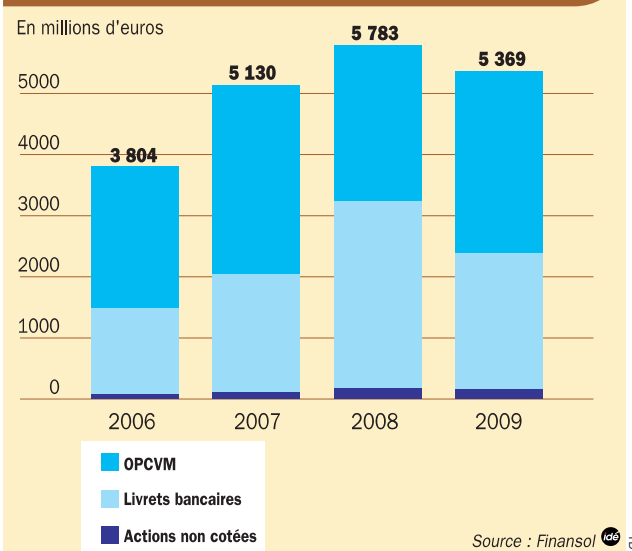
Des performances plutôt positives

La performance financière des placements solidaires



Les dons reculent légèrement

Les dons issus des placements de partage



Cet indicateur mesure le degré de solidarité des placements labellisés Finansol en rapportant le montant des financements solidaires au total de l'encours d'épargne. La performance solidaire des investissements directs en actions non cotées et comptes à terme demeure la plus élevée, tout comme les livrets bancaires : la très grande majorité des ressources collectées est affectée aux projets financés. La part solidaire des fonds proposés par les banques et mutuelles est moindre car légalement limitée entre 5 et 10 % de l'actif total. Si les sommes investies dans des activités solidaires progressent nettement en volume, la part relative des investissements solidaires est en recul.

En 2009, les performances financières des placements solidaires sont globalement en hausse à l'exception des livrets bancaires. La rémunération des investissements directs en actions non cotées est identique aux précédents exercices. Les fonds solidaires des banques et mutuelles (OPCVM) affichent des résultats en nette hausse. En revanche, la faiblesse historique des taux d'intérêt a pénalisé la rémunération servie sur ces produits limitant ainsi le montant des dons reversés aux associations dans le cadre du partage. Les écarts de performance financière observés entre les différentes familles de placements sont équivalents à ceux observés les années de croissance du secteur.

Les épargnants détenteurs d'un placement de partage ont versé près de 5,4 millions d'euros de dons aux associations bénéficiaires (pour financer l'accompagnement des personnes en difficulté bénéficiaires d'activités soutenues par les financeurs solidaires et pour des activités menées par des ONG). Le montant des dons est pour la première année en léger recul.

# La fiscalité de l'épargne solidaire

Les particuliers ou les personnes morales peuvent bénéficier de réduction d'impôts en épargnant solidaire

garantie de 5 % par an, pendant 5 ans, nette d'impôts.

■ **Avantage « Madelin » : 25 % de réduction d'impôts sur le revenu pour les actions non cotées.** L'épargne solidaire investie dans des actions non cotées donne droit à une réduction d'impôts équivalente à 25 % de l'investissement réalisé, les versements sont retenus dans la limite annuelle de 20 000 € pour un célibataire et de 40 000 € pour un couple (pour les petites entreprises, ces plafonds sont de 50 000 € et 100 000 €) sous réserve de conserver les titres au moins 5 ans. Ainsi, les épargnants particuliers peuvent déduire de leurs impôts 25 % de l'épargne qu'ils ont investie dans les placements solidaires labellisés Finansol portant la note (1) (voir les tableaux p. 2 à 6). Cet avantage représente l'équivalent d'une performance annuelle

■ **Loi TEPA : 75 % de déduction de l'impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) pour une souscription au capital d'une PME non cotée.** Un contribuable soumis à l'ISF qui souscrit un placement solidaire sous la forme de parts de capital d'une PME non cotée (ou d'une coopérative) peut déduire de l'ISF 75 % du montant de sa souscription, dans une limite annuelle de 50 000 € sous réserve que les titres souscrits soient bloqués au moins 5 ans. Les titres souscrits entre le 16 juin de l'année N-1 et le 15 juin de l'année N rentrent dans le cadre de la Déclaration d'ISF de l'année N. Les placements solidaires labellisés Finansol portant la note (2) (voir les tableaux p. 2 à 6) peuvent bénéficier de cet avantage. Le dispositif TEPA n'est pas cumulable avec le dispositif Madelin.

■ **Fiscalité du don : 66 % de réduction d'impôts pour les dons générés par les placements solidaires de partage.** Les placements solidaires de partage ouvrent droit à une déduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % à 75 % des revenus d'épargne solidaire donnés dans la limite de 20 % du revenu imposable pour les particuliers et de 60 % sur l'impôt sur les sociétés dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires pour les entreprises. Les placements solidaires de partage labellisés Finansol portant la note (3) (voir les tableaux p. 2 à 6) bénéficient de cet avantage.

■ **« Amendement Finansol » : Prélèvement Libérateur à taux réduit de 5 % pour les dons générés par les produits de partage solidaires.** Les placements solidaires de partage ouvrent droit à un prélèvement libérateur à taux réduit de 5 % (au lieu de 18 %) hors prélèvements sociaux de 12,1 % sur le montant des intérêts donnés. Les placements solidaires labellisés Finansol qui bénéficient de cet amendement sont ceux portant la note (3) (voir les tableaux p. 2 à 6).

TÉMOIGNAGE

## « J'ai souscrit un placement dans une banque »

« J'ai décidé de souscrire un FCP (fonds commun de placement) au Crédit Coopératif il y a trois ans. La moitié du revenu de ce produit bancaire me revient et l'autre moitié va au CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement). Ce dernier le reverse à la Sidi (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement) dont j'apprécie l'action en faveur du microcrédit. Le fait de donner ainsi, et non pas de prêter seulement, permet de financer l'accompagnement nécessaire au succès du microcrédit. »

Paul MATHIS  
souscripteur d'un FCP



Appartement géré par Habitat et Humanisme. Cette association créée par le P. Bernard Devert met à disposition de familles en difficultés des logements aux loyers peu élevés pour favoriser leur réinsertion (lire en page 4).

■ **Plan d'épargne salariale : Exonération de l'impôt sur le revenu dans un plan d'épargne salariale.** L'épargne salariale investie dans les Fonds Communs de Placement d'Entreprise Solidaire est exonérée d'impôts sur le revenu tant pour les revenus que pour les plus-values éventuelles, hors prélèvements sociaux. Pour bénéficier de ce dispositif, l'épargne doit être bloquée au moins 5 ans pour un PEE et jusqu'à la retraite pour les PERCO. Les placements solidaires labellisés Finansol qui bénéficient de cette exonération portent la note (4) (voir les tableaux p. 2 à 6).

REPÈRES

## Finance solidaire et investissement éthique ou socialement responsable

► **L'investissement éthique ou socialement responsable (ISR) désigne une méthode de sélection des entreprises cotées en bourse en fonction de leur performance financière et d'une appréciation de leur comportement éthique, social et/ou environnemental.** La finance solidaire repose quant à elle sur un degré d'engagement plus fort que dans l'ISR ou la finance éthique. Les activités financées ne sont pas cotées en bourse et sont choisies en fonction de leur forte utilité effective en matière de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale ou de développement durable.

# Toute l'année sur France Info

Placements, conseils, épargne...

Patrick Lelong, spécialiste des questions financières, répond à vos questions.

samedi, dimanche, mardi, vendredi



france-info.com

LOGEMENT

# Logée en centre-ville, Saadia ne s'inquiète plus pour ses enfants

L'association Habitat et Humanisme mène des projets promouvant la mixité sociale

ANNEXY

De notre correspondant régional

Derrière ses sourires, le petit Enzo couve un rhume. Sa maman vient le chercher plus tôt que prévu. Saadia n'en a pas pour autant fini sa journée. Une petite fille du quartier dort encore à l'étage, dans l'une des trois chambres du vaste appartement de l'assistante maternelle. La garde d'enfants occupe Saadia à plein-temps. C'est le seul revenu de sa famille. « Comment aurais-je pu en tirer un salaire ailleurs qu'en plein centre-ville ? » interroge cette mère de famille. Ici, la clientèle ne manque pas. Et je peux faire payer plus cher qu'en banlieue. »

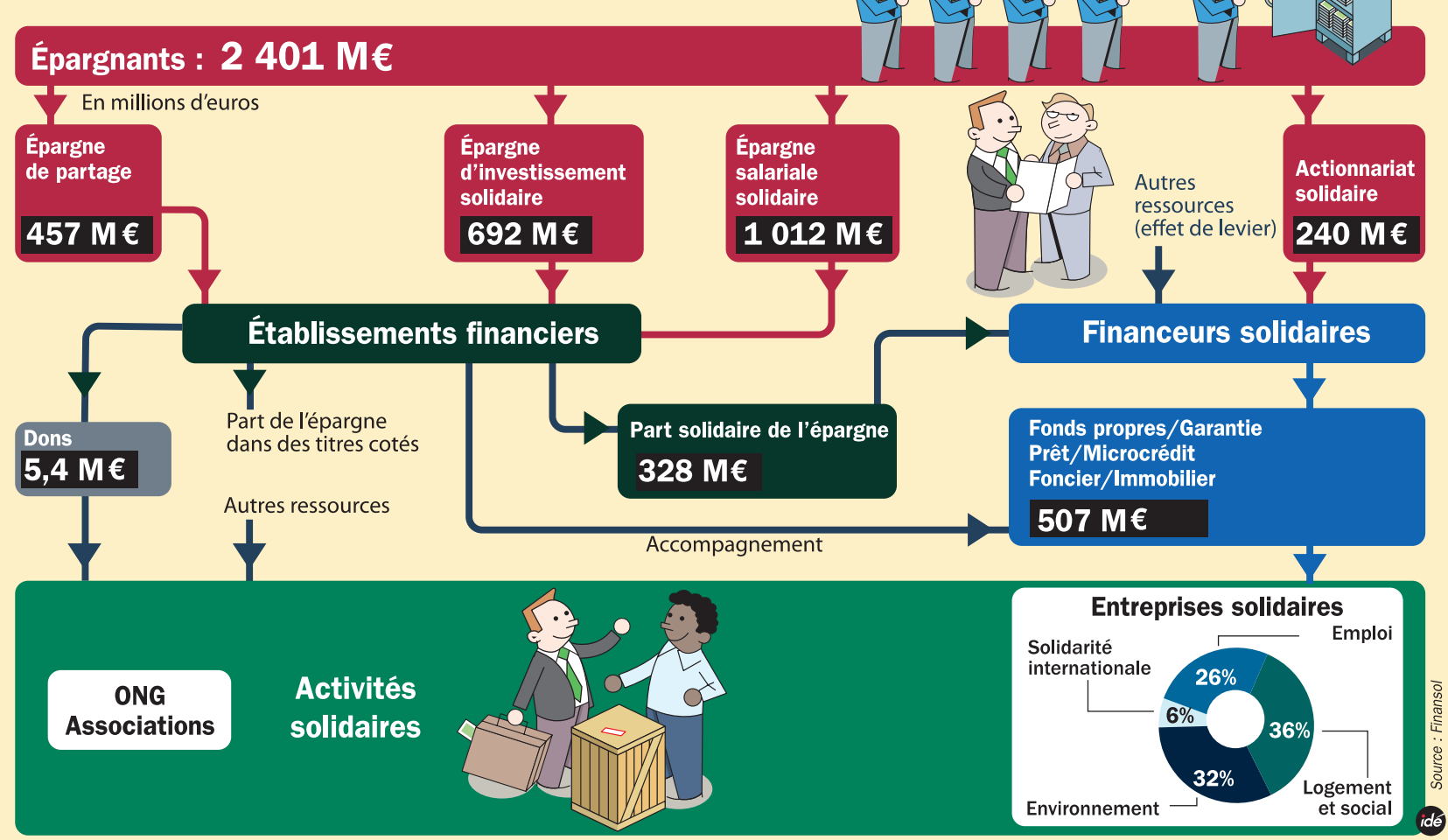
Saadia n'aurait jamais pu s'offrir « l'appartement de (ses) rêves », aménagé au dernier étage d'un élégant bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'elle loue 415 € par mois, quatre fois moins cher que les prix du marché. Lorsque cette Franco-Marocaine qui a passé toute sa vie à Casablanca est arrivée en France, en 2007, elle n'avait plus rien. « J'ai tout quitté du jour au lendemain pour protéger mes enfants de leur père », confie-t-elle. Elle débarque à Annecy où son mari, dont elle a divorcé depuis, possède un studio de 16 m<sup>2</sup> excentré. Une situation invivable pour sa fille et son

frils, alors âgés de 16 et 6 ans. Trois mois plus tard, l'assistante sociale l'orienta vers Habitat et Humanisme (1) qui lui propose de s'installer dans cet appartement.

Le duplex se situe au dernier étage d'un immeuble que l'évêché d'Annecy a confié en 1999 à cette association fondée par un prêtre catholique lyonnais, le P. Bernard Devert. Le bail courant sur 40 ans stipule alors que Habitat et Humanisme doit le rénover et le transformer en logements dans une optique de mixité sociale en centre-ville, suivant l'intuition fondamentale de l'association. « C'est notre combat, un vrai mouvement de résistance face à une logique de l'entre-soi, que le jeu économique tend à nous imposer », résume Alix Guibert, responsable de l'épargne solidaire à Habitat et Humanisme, qui gère aujourd'hui 1 886 logements à travers la France. « Il faut refuser le banissement, donner aux gens l'envie de reconstruire leur vie dans un environnement socialement équilibré. »

« Ma fille travaille bien ici, confirme Saadia. C'est une très bonne élève. Elle veut faire médecine. Mon fils a un peu plus de difficultés. Mes enfants ont été coupés de leur monde, ils sont fragiles, j'ai peur de ce qu'ils seraient devenus dans un quartier où les élèves sèchent les cours et font des bêtises. » Si elle a du mal à se faire des amis, Saadia apprécie la « normalité » de sa situation. L'immeuble se divise en douze appartements, dont cinq réservés à des personnes dont les

## Les relations de la finance solidaire



### « Il faut donner aux gens l'envie de reconstruire leur vie. »

revenus n'excèdent pas, à leur arrivée, 60 % des plafonds HLM. Comme Saadia, accompagnée depuis son arrivée par une bénévole d'Habitat et Humanisme, devenue « une amie ». L'une des résidentes s'apprête à déménager. Elle vient de réussir son Capes d'histoire.

Un modèle de réussite à laquelle la « normalité » de cette vie en centre-ville n'est pas étrangère. « Cette mixité doit se construire, car elle ne se fait plus naturellement, explique Alix Guibert. C'est grâce aux finances solidaires que nous parvenons à louer ces logements entre 4 et 6 € le m<sup>2</sup>. » Habitat et Humanisme a créé une société foncière et lève des fonds auprès des épargnants souhaitant investir dans la pierre. Un euro versé permet de collecter trois euros auprès des banques, des collectivités locales ou de partenaires tels que la Caisse des dépôts. L'an passé, 1 700 actionnaires ont ainsi investi dix millions d'euros. Aucun dividende

n'est versé. Mais l'investissement donne droit s'il est conservé cinq ans à 25 % d'abattement fiscal, et jusqu'à 75 % pour les ménages assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune. Surtout, les actionnaires savent que leur épargne soutient des familles qui entrent aujourd'hui le bout du tunnel. « Quand je serai stabilisée, je partirai, assure-t-elle. J'ai déjà fait une demande de logement social. Cet appartement m'a sauvée. Je voudrais qu'il sauve une autre famille. »

BÉNÉVENT TOSSERI

[1] www.habitat-humanisme.org

EMPLOI

# Step, un tremplin vers l'emploi pour les chômeurs

À Pau, élus et entrepreneurs ont créé un pôle d'insertion par l'activité économique

PAU De notre correspondant régional

« Soixante pour cent de nos jeunes ont trouvé un emploi six mois à un an après nous avoir quittés », se félicite Kenny Bertonazzi, 42 ans, directeur général de Step à Pau, une société d'insertion, spécialisée dans la numérisation et la gestion électronique de documents. Tout est parti d'une rencontre en 2000 entre cet ancien directeur d'un centre d'appels à Pau et trois leaders politiques locaux, la bayrouiste Josy Poueyto, la socialiste Martine Lignières-Cassou, aujourd'hui maire de Pau, et Claude Viau (UMP), épouse de l'ancien préfet de département. Après neuf ans d'existence, Step est un succès. Qui n'aurait pas été possible sans les réseaux de la finance solidaire. Si les associés ont avancé 30 000 € de capital, le Crédit coopératif en a apporté 20 000, la Sifa (société d'investissement de France Active) et le Fonds commun de placement Insertion emplois dynamique 10 000 chacun. Sans oublier l'aide de Total

développement régional (20 000 €) et du conseil régional d'Aquitaine (8 000 €).

« Nous avons fait la démonstration de la bonne utilisation des fonds solidaires et publics », plaide Kenny Bertonazzi, qui est aussi membre du bureau du Comité national des entreprises d'insertion (Cnei). En effet, l'entreprise, qui emploie 25 salariés, dont 15 en insertion, reçoit 9 600 € d'aides par an et par personne. La plupart sont des chômeurs longue durée à l'image de Charles, 37 ans, qui, malgré un bac +5 en aménagement de la ville, était en recherche d'emploi depuis trois ans. Comme chaque salarié en insertion, il est embauché pendant deux ans avec un salaire au moins équivalent au smic. « Step m'a permis d'acquérir une expérience professionnelle et de retrouver confiance en moi. » « Tout seul, on se démotive vite. On est isolé », ajoute Samir, un jeune de 22 ans issu des quartiers « difficiles » de Pau.

Ici, c'est l'inverse. Tout est fait pour préparer au mieux « l'après Step ». « Sur les heures de travail, nous les aidons à trouver un emploi durable », explique Mohamed Jaballah, chargé, à plein-temps, du reclassement à Step. Au pro-

gramme, simulations d'entretiens avec des patrons, lettres de motivation « ciblées », ateliers CV, voire formations. Ainsi, Olivier, entré à Step en 2009 avec un CAP, en est ressorti avec un niveau bac + 2. À 38 ans, il vient, avec sa femme, d'ouvrir une pizzeria en Langue-doc-Roussillon. D'autres ont trouvé un emploi dans le secteur bancaire ou la chimie.

### Olivier, entré à Step en 2009 avec un CAP, en est ressorti avec un niveau bac + 2.

Un travail unique, récompensé en 2009 par le trophée des as de l'entreprise dans la catégorie « entreprise citoyenne ». « Pour un euro investi dans une entreprise d'insertion, l'Etat en récupère quatre : 2 € en impôts et 2 € en économies d'Assédic », rappelle Kenny Bertonazzi. Pour autant, il n'y a pas de concurrence déloyale. « Nous avons les mêmes contraintes que les autres entreprises, nous payons autant de charges et d'impôts. » Cela n'empêche pas Step d'être rentable et d'afficher un chiffre d'affaires prévisionnel de

900 000 € pour cette année. Parmi leurs clients figurent des institutions – la Mutualité sociale agricole, des conseils généraux – mais aussi de grands groupes comme Airbus et Total. Toutefois, « la question de la rentabilité n'est pas au cœur de notre projet. Elle n'est qu'un support. Ce qui donne beaucoup de liberté pour entreprendre », s'enthousiasme Kenny Bertonazzi.

Malgré son utilité pour la société, le secteur est actuellement confronté à des difficultés. « Les aides pour nos salariés n'ont pas été revalorisées depuis 2002 : elles devraient être de 12 000 € au lieu de 9 600. Aucune entreprise d'insertion ne peut se développer, car l'Etat n'y met plus les moyens alors que le chômage augmente avec la crise », déplore Kenny Bertonazzi. Ce qui ne l'empêche pas d'aller de l'avant. En mai 2009, il a cofondé, avec un ancien de LVMH, Soletic à Pau, une structure destinée à développer des entreprises sociales. Première création : Tedd, qui emploie quatre personnes dans le développement durable (panneaux photovoltaïques...), un secteur d'avenir. « Nous faisons la preuve que nul n'est inemployable », conclut ce manager.

NICOLAS CÉSAR

### EPARGNER POUR LE LOGEMENT ET L'ACTION SOCIALE

PRODUITS	DISTRIBUTEURS	GESTIONNAIRES
<b>DEVENIR ACTIONNAIRE SOLIDAIRE</b>		
Parts sociales de la foncière Chênelet (1) (2)		Chênelet
Parts sociales d'Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (1) (2)		EHD
Parts sociales d'Épargne Solidaire pour l'Immobilier Social (1) (2)		ESIS
Parts sociales de la société foncière d'Habitat et Humanisme (1) (2)		Habitat et Humanisme
Parts sociales d'Habitats Solidaires (1) (2)		Habitats Solidaires
Obligations associatives du Mouvement d'Aide au Logement		Mouvement d'Aide au Logement
Parts sociales de La Nef (1) (3)		La Nef
Compte à terme de La Nef		La Nef
Plan d'Épargne Nef (3)		La Nef

### SOUSCRIRE AUPRES DE BANQUES ET D'ETABLISSEMENTS FINANCIERS

FINANCEMENT SOLIDAIRE		
Livret de la Nef	Crédit Coopératif / La Nef	
FCP Confiance Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Covea Finance Actions Solidaires	GMF Vie	Covéa Finance
SICAV Choix Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
SICAV Fructi Choix Solidaire	Banques Populaires	Ecofi Investissements
<b>PARTAGE</b>		
Livret A comme Agir (3)	Crédit Coopératif	
Livret Agir (3)	Crédit Coopératif	
Livret Codesol (3)	Crédit Coopératif	
Livret Epargne Autrement (3)	MAIF	Socram Banque
Livret d'Épargne pour les Autres (3)	Crédit Mutuel Arkea	
Livret d'Épargne pour les Autres (3)	Crédit Mutuel Centre Est Europe	

PRODUITS	DISTRIBUTEURS	GESTIONNAIRES
Livret d'Épargne pour les Autres (3)		Crédit Mutuel Nord Europe
Livret d'Épargne pour les Autres (3)		CIC
Livret Epidor Solidaire Associations (3)		Crédit Coopératif
Livret Jeune Agir (3)		Crédit Coopératif
FCP Agir avec la Fondation Abbé Pierre (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Avenir Partage ISR (3)	Banque Fédérale Mutualiste	Ofi Asset Management
FCP Epargne Solidaire (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Habitat et Humanisme (3)	LCL	IDEAM
FCP Pacte Solidarité Logement (3)	Crédit Agricole	Amundi
Agir avec la Fondation pour la Recherche Médicale (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
Assurance-vie AVIP Multilib - Option Ethique et Partage (3)		AVIP
Assurance-vie Entraid'Épargne Carac (3)		Carac

### SOUSCRIRE VIA LE PLAN D'EPARGNE SALARIALE DE VOTRE ENTREPRISE

FINANCEMENT SOLIDAIRE		
Livret de la Caisse Solidaire Nord-Pas-de-Calais	Crédit Coopératif	
Livret de la Nef (3)	Crédit Coopératif/La Nef	
FCP Confiance Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Covea Finance Actions Solidaires	GMF Vie	Covéa Finance
FCP Ecureuil Bénéfices Emploi	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Insertion Emplois Dynamique	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Insertion Emplois Equilibre	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Insertion Emplois Sérénité	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Macif Croissance Durable et Solidaire	Macif	Macif Gestion
SICAV Choix Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
SICAV Fructi Choix Solidaire	Banques Populaires	Ecofi Investissements
<b>PARTAGE</b>		
Bons de caisse Munisolidarité Placement (3)	Crédit Municipal de Nantes	
Livret Codesol (3)	Crédit Coopératif	
Livret Agir (3)	Crédit Coopératif	

Les renvois indiquent la fiscalité : voir p. 3. Pour plus d'information : www.finansol.org

### EPARGNER POUR L'EMPLOI

PRODUITS	DISTRIBUTEURS	GESTIONNAIRES
<b>DEVENIR ACTIONNAIRE SOLIDAIRE</b>		
Club C.L.E.F.E (1)	C.L.E.F.E	Racines
Parts sociales d'Autonomie et Solidarité (1) (2)	Autonomie et solidarité	
Parts sociales de la Caisse Solidaire Nord-Pas-de-Calais (1)	Caisse Solidaire Nord-Pas-de-Calais	
Parts sociales de FinanCités		FinanCités
Parts sociales de Femu Qui (1) (2)		Femu Qui
Parts sociales de Garrigue (1) (2)		Garrigue
Parts sociales de Herrikoa (1) (2)		Herrikoa
Parts sociales de IÉS (Initiatives pour une économie Solidaire) (1) (2)		Iés
Parts sociales de La Nef (1) (3)		La Nef
Parts sociales de Phitrust Partenaires (1)		Phitrust Partenaires
Parts sociales de la SIFA (Société d'Investissement de France Active)		SIFA
Parts sociales de la SOFINEI (Société de Financement des Entreprises d'Insertion) (1)		SOFINEI
Compte épargne Solidaire	Caisse Solidaire Nord-Pas-de-Calais	
Compte à terme de La Nef	La Nef	
Compte Epargne Insertion	La Nef	
Plan d'Épargne Nef (3)	La Nef	

### SOUSCRIRE AUPRES DE BANQUES ET D'ETABLISSEMENTS FINANCIERS

FINANCEMENT SOLIDAIRE		
Livret de la Caisse Solidaire Nord-Pas-de-Calais	Crédit Coopératif	
Livret de la Nef (3)	Crédit Coopératif/La Nef	
FCP Confiance Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Covea Finance Actions Solidaires	GMF Vie	Covéa Finance
FCP Ecureuil Bénéfices Emploi	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Insertion Emplois Dynamique	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Insertion Emplois Equilibre	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Insertion Emplois Sérénité	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Macif Croissance Durable et Solidaire	Macif	Macif Gestion
SICAV Choix Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
SICAV Fructi Choix Solidaire	Banques Populaires	Ecofi Investissements
<b>PARTAGE</b>		
Bons de caisse Munisolidarité Placement (3)	Crédit Municipal de Nantes	
Livret Codesol (3)	Crédit Coopératif	
Livret Agir (3)	Crédit Coopératif	

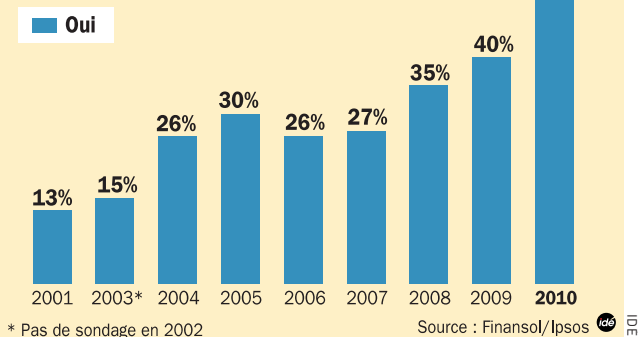
PRODUITS	DISTRIBUTEURS	GESTIONNAIRES
Livret d'Épargne pour les Autres (3)		Crédit Mutuel Arkea
Livret Epidor Solidaire Associations (3)		Crédit Coopératif
Livret Jeune Agir (3)		Crédit Coopératif
FCP CM-CIC France Emploi (3)	Crédit Mutuel	CM-CIC AM
FCP Epargne Solidaire (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
Assurance-vie Entraid'Épargne Carac (3)		Carac
<b>SOUSCRIRE VIA LE PLAN D'EPARGNE SALARIALE DE VOTRE ENTREPRISE</b>		
FCPE Ariel Solidaire (4)	AG2R - La Mondiale	
FCPE Amplitude Solidaire (4)	Fongepar	Natixis AM
FCPE Amundi Label Actions Solidaire (4)		Amundi
FCPE Amundi Label Equilibre Solidaire (4)		Amundi
FCPE Arcancia Actions Ethique et Solidaire (4)		Société Générale Gestion
FCPE Arcancia Label Audace et Solidaire (4)		Société Générale Gestion
FCPE Arcancia Label Equilibre et Solidaire (4)		Société Générale Gestion
FCPE Arcancia Obligations et Solidaire (4)		Société Générale Gestion
FCPE Carrefour Equilibre Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Covea Finance Développement Durable Solidaire (4)	Boissy Finances	Covea Finance
FCPE Decisiel Actions 70 Solidaire (4)	La Banque Postale AM	
FCPE Destination Avenir Solidaire (4)	Fongepar	Natixis AM
FCPE ES-PL Solidaire BP (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Expansor Compartiment VI Solidaire (4)	Inter Expansion	
FCPE Fongepar Insertion Emplois Equilibre (4)	Fongepar	Natixis AM
FCPE Fongépar Insertion Emplois Dynamique Solidaire (4)	Fongepar	Natixis AM
FCPE Grand Ouest Expansion Solidaire (4)	Inter Expansion	
FCPE Impact ISR Rendement Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Macif Croissance Durable et Solidaire (4)	Macif	Macif Gestion
FCPE Multipar Solidaire Dynamique Socialement Responsable (4)	BNP Paribas	
FCPE Multipar Solidaire Oblig Socialement Responsable (4)	BNP Paribas	
FCPE Natixis Avenir Equilibre Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Natixis Elan Equilibre Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Natixis ES Insertion Emploi Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Peri Ethique Solidaire (4)	Inter Expansion	
FCPE Saur Epargne Solidaire (4)	BNP Paribas AM	
FCPR Natixis Solidaire	Natixis Interépargne	Natixis AM

FINANCEMENT SOLIDAIRE		
Livret de la Caisse Solidaire Nord-Pas-de-Calais	Crédit Coopératif	
Livret de la Nef (3)	Crédit Coopératif/La Nef	
FCP Confiance Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
FCP Covea Finance Actions Solidaires	GMF Vie	Covéa Finance
FCP Ecureuil Bénéfices Emploi	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Insertion Emplois Dynamique	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Insertion Emplois Equilibre	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Insertion Emplois Sérénité	Caisse d'épargne	Natixis AM
FCP Macif Croissance Durable et Solidaire	Macif	Macif Gestion
SICAV Choix Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
SICAV Fructi Choix Solidaire	Banques Populaires	Ecofi Investissements
<b>PARTAGE</b>		
Bons de caisse Munisolidarité Placement (3)	Crédit Municipal de Nantes	
Livret Codesol (3)	Crédit Coopératif	
Livret Agir (3)	Crédit Coopératif	

## 50 % des Français ont déjà entendu parler d'épargne solidaire

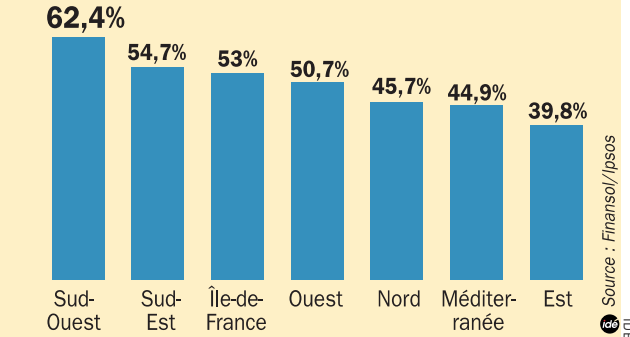
## La notoriété

Avez-vous déjà entendu parler, ne serait-ce que de nom, de l'épargne solidaire ?



## La notoriété par grandes régions

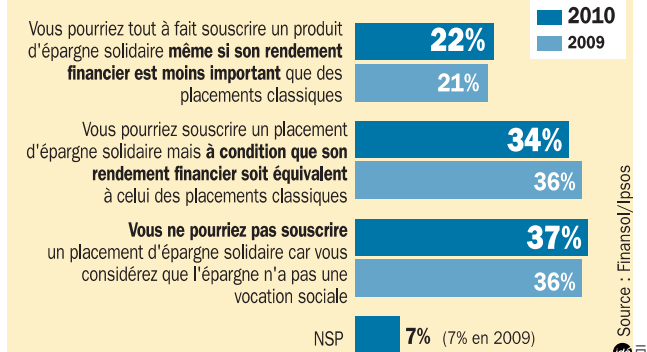
Avez-vous déjà entendu parler, ne serait-ce que de nom, de l'épargne solidaire ?



## Le rendement, un critère en baisse

## Les motivations possibles

Laquelle de ces 3 opinions se rapproche le plus de la vôtre ?



## ENVIRONNEMENT

## Epargnants des villes, entrepreneurs des champs

La Foncière Terre de liens rachète des terres agricoles pour les préserver de la spéculation. Une cinquantaine de projets ont déjà été lancés, dont l'exploitation agricole d'Eyssal en Dordogne

EYSSAL  
De notre envoyé spécial

C'est inscrit dans sa raison sociale: l'association Terre de liens veut réconcilier les villes et les campagnes. Comment? En mobilisant l'épargne solidaire des citoyens pour acheter des terres et les mettre à disposition de projets agricoles respectueux de l'environnement. Aux deux bouts de la chaîne, Dominique, la quarantaine, et Hugues. Dominique est responsable de développement au sein du Groupe SOS, une grosse structure de l'économie sociale au cœur de Paris. Il y a un peu plus d'un an, il a acheté

pour 2000 € de parts de la Foncière, l'outil d'acquisition de Terre de liens. Hugues est agriculteur au hameau d'Eyssal en plein Périgord. Il vient de bénéficier de l'appui de la Foncière, pour racheter une vingtaine d'hectares de pâturages pour son troupeau de vaches.

Pour Dominique Retoux, l'épargnant parisien, l'action de Terre de liens est au carrefour de nombreux enjeux du développement durable: besoin d'une alimentation plus saine, préservation des paysages, lutte contre le réchauffement climatique. «L'épargne citoyenne est un moyen de construire ensemble des projets durables», insiste Dominique Retoux. «En cumulant des petits montants d'argent, on peut multiplier les fermes, comme celle d'Eyssal.» Depuis quatre ans, la Foncière participe ou va participer à une cinquantaine d'acquisitions (foncier et bâti); elles seront ensuite louées à des agriculteurs qui s'engagent sur une Charte éthique.

Comme tous les jeunes agriculteurs, nanti d'un BTS agricole, Hugues Doche a bénéficié de primes d'installation, quand il est venu s'établir il y a trois ans avec Fanny Fernex, sa femme, et ses deux filles, à Eyssal, sur le territoire de Lamonzie-Montastruc (Dordogne). Cependant, dans le monde agricole, les investissements sont lourds, et les arbitrages difficiles, parce qu'ils doivent tous se faire en même temps: acheter une vingtaine de vaches laitières, construire une étable et une fromagerie modernes, reprendre les prés laissés par l'ancien propriétaire. «Pour acheter les bâtiments, nous avons obtenu un prêt de la NEF, détaille Hugues Doche. Cette banque solidaire nous aide aussi à construire une nouvelle étable pour 178 000 €. Pour le rachat des champs, nous nous sommes adressés à Terre de liens. Notre besoin est de 46 000 €.»

Afin de réunir ces sommes, Terre de liens incite les porteurs de projet à solliciter des partenaires locaux, intéressés par le maintien d'une agriculture paysanne et soucieuse de valoriser des produits naturels. Cette épargne de proximité dédiée au projet sera ensuite complétée par l'épargne collectée nationalement par la Foncière, comme celle de Dominique Retoux. Tout naturellement, le couple d'agriculteurs s'est tourné vers les autres exploitations du hameau d'Eyssal, vers trois Amap (associations locales de consommateurs) qu'ils approvisionnent en fromages ou en viandes et vers une association locale, Lo camin bio.

Si Terre de liens a décidé de soutenir leur démarche, c'est parce qu'ils rentrent bien dans les canons de l'association. «L'achat du foncier est un frein pour les jeunes qui veulent s'installer», souligne Elsa Vidon, chargée des acquisitions à la Foncière. Pour dépasser ces difficultés, l'association, qui a été fondée par un agriculteur de la Drôme, a créé

« Nous acquérons des terres collectivement pour les protéger de la spéculation et nous les rendons à des objectifs durables et bio. »

une Foncière et l'an dernier un fonds de dotation, qui peut recevoir aussi bien des dons que des donations de terres ou de bâtiments agricoles. La logique est la même. Nous acquérons des terres collectivement pour les protéger de la spéculation et nous les rendons à des objectifs durables et bio. » Depuis l'ouverture de la Foncière, 4 280 actionnaires (la moitié d'entre eux pour soutenir un projet ou une région en particulier) ont contribué à une collecte de 12 millions d'euros, ce qui a permis des investissements de 143 000 € en moyenne.

Il n'y avait guère de doute pour Terre de liens: le nom d'Eyssal est déjà une garantie que les terres sont cultivées selon les principes de l'agriculture biodynamique, c'est-à-dire en respectant le rythme des saisons et le besoin de repos de la terre. Une partie des terrains est semée en plantes à tisane, distribuées en France sous la marque Altaïr. Les associés de Fanny et d'Hugues dans le Gaec d'Eyssal (Groupement agricole d'exploitation en commun) se sont spécialisés dans cette culture.

Quant à eux, ils ont décidé de lancer la fabrication du montastruc et de la tomme d'Eyssal, deux fromages au lait de vache. «Nous les vendons sur place dans notre boutique, mais aussi sur les marchés locaux et dans les Amap», précise Fanny Fernex. À flanc de colline, Capucine et les autres vaches laitières remontent déjà pour la traite du soir, en longeant leur future étable, qui comportera trayeuses automatiques, fourche mécanisée pour distribuer le foin et ventilateur solaire pour le sécher. Loin de se réfugier dans un quelconque passéisme, la dizaine d'agriculteurs du hameau d'Eyssal utilisent des outils modernes, tout en créant des circuits d'irrigation, en replantant des haies et en respectant leur environnement. Une façon de réconcilier tradition et modernité, à la manière dont Terre de liens associe villes et campagnes, finance et solidarité.

ÉRIC LARPIN

## TÉMOIGNAGES

« Pour mon PEE, j'ai privilégié le fonds qui investissait dans l'action solidaire »

« C'était en 2008, en venant à la présentation du baromètre professionnel de Finansol: Maria Nowak était présente à la tribune et parlait des actions de l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique). Celles-ci m'ont intéressée et lorsqu'il a fallu choisir un fonds dans le cadre de mon plan d'épargne salariale, j'ai privilégié le fonds qui investissait, entre autres, dans l'action solidaire. »

DELPHINE POURCELET  
employée administrative

« On prête de l'argent à des femmes pour qu'elles créent leur activité »

« Je suis allée à une réunion d'un membre de Racines (Réseau d'accompagnement des créations et initiatives avec une nouvelle épargne de solidarité) qui voulait essaimer en Aquitaine... C'était il y a onze ans et depuis les Clefe (Clubs locaux d'épargne pour les femmes qui entreprennent) se sont multipliés. Et moi, j'ai rejoint le mouvement. Concrètement, on prête de l'argent à des femmes, souvent seules, pour qu'elles créent leur activité. Mais on n'est pas dans une démarche de type rentabilité des actions... »

VÉRONIQUE COMBALBERT  
épargnante dans un Clefe

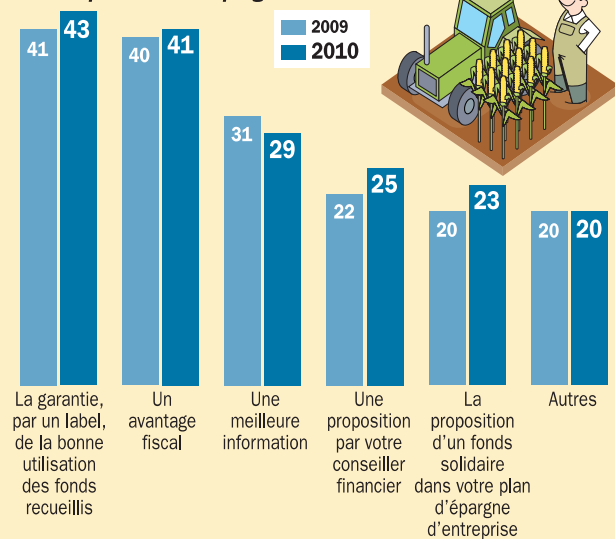
## ÉPARGNER POUR L'ENVIRONNEMENT

PRODUITS	DISTRIBUTEURS	GESTIONNAIRES
<b>DEVENIR ACTIONNAIRE SOLIDAIRE</b>		
Parts sociales de la foncière Chênelet (1) (2)		Chênelet
Parts sociales de Garrigue (1) (2)		Garrigue
Parts sociales de la SIFA (France Active)		SIFA
Parts sociales de La Nef (1) (3)		La Nef
Compte à terme de La Nef		La Nef
Plan d'Épargne Nef (3)		La Nef
Compte Épargne Nature		La Nef
Parts sociales de Terre de liens (1) (2)		Terre de liens
<b>SOUSCRIRE AUPRES DE BANQUES ET D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS</b>		
<b>FINANCEMENT SOLIDAIRE</b>		
Livret de la Nef	Crédit Coopératif/La Nef	
Livret Codevair	Crédit Coopératif	
Livret Codevair	Banque Populaire d'Alsace	
Livret Codevair	Banque Populaire des Alpes	
Livret Codevair	Banque Populaire Loire et Lyonnais	
Livret Codevair	Banque Populaire Occitane	
Livret Codevair	Banque Populaire du Sud	
Livret Codevair	Banque Populaire du Sud-Ouest	
FCP Confiance Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
Agir avec la Fondation Nicolas Hulot	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
SICAV Choix Solidaire	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
SICAV Fructi Choix Solidaire	Banques Populaires	Ecofi Investissements
<b>PARTAGE</b>		
Livret Agir (3)	Crédit Coopératif	
Livret Codesol (3)	Crédit Coopératif	
Livret d'Épargne pour les Autres (3)	Crédit Mutuel Arkea	
Livret Jeune Agir (3)	Crédit Coopératif	
FCP Ecofi Agir Développement Durable (3)	Crédit Coopératif	Ecofi Investissements
<b>SOUSCRIRE VIA LE PLAN D'ÉPARGNE SALARIALE DE VOTRE ENTREPRISE</b>		
FCPE Carrefour Equilibre Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Impact ISR Rendement Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Natixis Avenir Equilibre Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPE Natixis Elan Equilibre Solidaire (4)	Natixis Interépargne	Natixis AM
FCPR Natixis Solidaire	Natixis Interépargne	Natixis AM

Les renvois indiquent la fiscalité: voir p. 3. Pour plus d'information: www.finansol.org

La concrétisation

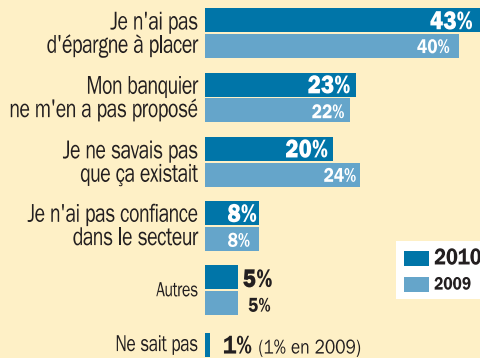
Qu'est-ce qui pourrait vous convaincre d'investir dans un placement d'épargne solidaire ?



Source : Finansol/Ipsos

Déplacer son épargne vers la finance solidaire : le label rassure les épargnants

Les obstacles

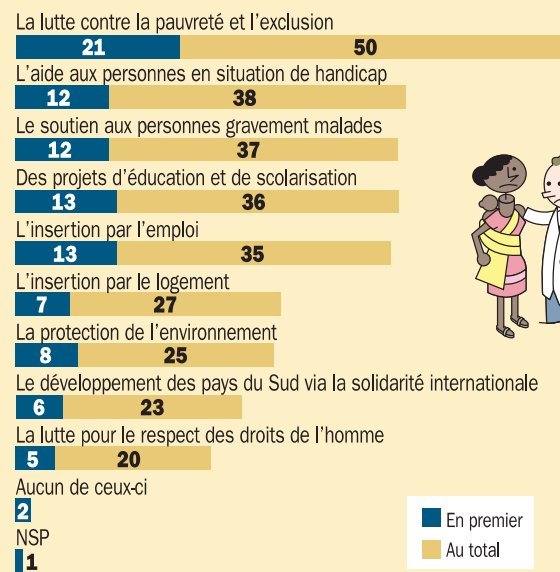


Source : Finansol/Ipsos

L'insertion, une activité à privilégier

Les activités financées par l'épargne solidaire

« Si vous aviez aujourd'hui de l'argent à investir dans un placement solidaire, quel type d'activité sociale souhaiteriez-vous financer ? »



Source : Finansol

REPÈRES

Le label Finansol : la garantie solidaire



label de la finance solidaire

► **Décerné depuis 1997, le label Finansol distingue les placements d'épargne solidaire et structures de financement solidaire.** Il offre une garantie aux épargnants, signale les placements solidaires et participe à la promotion d'une économie plus équitable. Il existe 111 placements d'épargne solidaire labellisés Finansol (actionnariat solidaire, livrets ou fonds solidaires proposés par les banques ou mutuelles, fonds solidaires d'épargne salariale).

► **Le label Finansol repose sur des critères de solidarité et de transparence.** Il garantit le financement d'activités d'utilité sociale qui ne pourraient pas être financées directement par la finance classique. Il atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à donner une information fiable sur le placement labellisé et les activités financées. La conformité aux critères fait l'objet d'un contrôle annuel. Le label est attribué par un comité composé de personnalités indépendantes représentatives de la société civile.

L'Association Finansol



► **Finansol est une association loi de 1901 à but non lucratif et agréée entreprise solidaire.** Sa mission est de développer la solidarité dans l'épargne et la finance.

► **Finansol fédère 57 financeurs solidaires, banques et mutuelles.**

► **Contacter Finansol :**  
58, rue Regnault - 75013 Paris  
Tél. 01.53.36.80.60  
Fax : 01.53.36.80.69  
Courriel : contact@finansol.org  
Site Internet : www.finansol.org

Les réalisations de l'année 2009

- 2000 familles logées ou relogées.
- 26000 emplois créés ou consolidés.
- Production d'énergies renouvelables et développement de l'agriculture biologique.
- Appui aux institutions de microfinance dans le monde.

ZOOM

Microcrédit et finance solidaire

► **Le microcrédit consiste en l'attribution de prêts de faible montant à des personnes qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques.** Popularisé par Muhammad Yunus et la Grameen Bank qui a inspiré l'Adie en France, le microcrédit orienté à des fins solidaires peut être un puissant levier de lutte contre la pauvreté. Le microcrédit a essaimé sur les cinq continents et a donné naissance à d'autres services de microfinance. La grande majorité des 10000 institutions de microfinance (IMF) existantes dans le monde pratiquent une microfinance orientée à des fins solidaires. Les financeurs solidaires, comme la Sidi, Oikocredit, Babyloan, la Cofides, Garrigue... jouent un rôle d'intermédiaire essentiel pour apporter des moyens aux IMF investissant dans des activités de développement, à la base dans les pays du Sud. Quelques organismes pratiquent la microfinance à des fins purement commerciales et, dans ce cas, leur activité ne relève pas de la finance solidaire.

Découvrez ou faites découvrir LA CROIX pendant 4 semaines GRATUITEMENT



Quand les informations nous assaillent de tous côtés, LA CROIX résiste à l'emballement médiatique, propose une actualité qui conjugue information et convictions, une actualité qui ne désespère ni des hommes ni des événements.

Retrouvez, chaque lundi le supplément « Économie & entreprises » : il aborde la vie et la stratégie des entreprises, reste attentif à toutes les implications de l'économie dans la vie quotidienne et s'intéresse aux initiatives les plus porteuses dans le domaine de l'économie solidaire.

Découvrez toute la richesse du quotidien LA CROIX !



Offre exceptionnelle

Nous vous proposons : **un abonnement GRATUIT de 4 semaines au journal LA CROIX**

Pour bénéficier de cette offre, à titre personnel ou en faire profiter vos proches ou amis :

- rendez-vous sur notre site [www.la-Croix.com](http://www.la-Croix.com)
- indiquez-nous les adresses des personnes intéressées
- nous leur ferons parvenir leur quotidien(\*)

En vous souhaitant d'ores et déjà de très agréables moments de lecture !

(\*) Ces abonnements de 4 semaines seront pris en compte suivant l'ordre d'arrivée des demandes.



Ouvrez grand l'univers la Croix d'un simple clic.

[www.la-Croix.com/finansol](http://www.la-Croix.com/finansol)

## COMMENTAIRE



**Guillaume Goubert**  
Rédacteur  
en chef  
à « La Croix »

## Petit à petit

La crise épargne la finance solidaire. On se souvient que les résultats de 2008 avaient fait apparaître une remarquable résistance de ce type de placements face à la tornade que subissaient toutes les places boursières de la terre. S'agissant cette fois de 2009, alors que la crise économique et sociale est hélas loin d'être terminée, les résultats du baromètre Finansol indiquent que le secteur est franchement reparti de l'avant, progressant de manière significative et parfois spectaculaire sur tous les critères de cette étude annuelle.

Il ne s'agit pas de se bercer de mots. La finance solidaire reste un tout petit créneau dans le vaste supermarché des placements et trop souvent les épargnants ont du mal en trouver les produits dans les rayons bancaires. Il n'empêche. Petit à petit, le secteur progresse, se fait connaître et s'installe dans les esprits.

Cela tient au fait, d'abord, que les produits d'épargne solidaire sont de bons produits d'épargne tout court. Ils offrent une sécurité appréciable et une rentabilité satisfaisante, d'autant plus qu'ils bénéficient d'avantages fiscaux. Mais il y a autre chose. Ceux qui s'intéressent à l'épargne solidaire, qu'ils aient déjà souscrit ou pas encore, perçoivent plus ou moins consciemment qu'il y a là une véritable voie d'avenir. Celle d'une économie qui croît en l'esprit d'entreprise mais qui porte tout aussi haut d'autres valeurs : le bien commun, la patience du long terme, le risque partagé. Et puis, pour tout dire, une certaine gratuité qui permet à des idées nouvelles de prendre leur envol, qu'il s'agisse d'insertion professionnelle, de crédit, d'habitat, d'environnement... Des idées qui nous aident à vivre, à mieux vivre.

ENTRETIEN >>> **Claude Alphanéry**, président d'honneur de France Active

# « L'économie solidaire peut, seule, nous aider à sortir de la crise »

L'ancien banquier, aujourd'hui président d'honneur de l'association France Active, voit l'économie solidaire comme « un facteur de régulation du système capitaliste »

**V**ous avez été parmi les premiers promoteurs de la finance solidaire en France. Pourquoi ?

**CLAUDE ALPHANDÉRY :** Par définition, l'économie solidaire produit des activités économiques – des biens et des services qui se vendent – et, en même temps, des activités d'intérêt général, des activités sociales qui, elles, n'ont pas de prix. Cette mixité rend les banquiers et les investisseurs un peu méfiants. L'économie solidaire a donc besoin de ressources mixtes, à des degrés variables. Je l'ai bien mesuré quand j'ai été chargé par la Caisse des dépôts de conduire une mission sur le développement local et la lutte contre les exclusions. Ce programme, assez important, était doté de l'équivalent de cent millions d'euros par an. C'est ainsi que nous avons soutenu l'association France Active afin de faciliter l'accès au crédit bancaire pour les créateurs d'entreprise et de financer le développement des entreprises d'économie sociale et solidaire employant des personnes en difficulté.

Pour vivre, pour résoudre leurs problèmes financiers, il faut en effet que ces entreprises aient aussi une banque. Or, les réticences existent des deux côtés. Les banquiers se méfient de toutes les très petites entreprises (TPE), et encore plus des TPE solidaires, parce que leurs chefs n'ont ni argent ni références. Et ceux-ci même ont peur des banques. J'ai voulu rapprocher ces deux mondes qui vivaient à part.

Mon idée était que les banques devaient partager les risques avec quelqu'un de sûr. Mais elles ont aussi besoin d'un organisme qui investisse et assure le suivi du prêt d'une manière à la fois économique et sociale. Car, avec les intérêts reçus pour ces petits prêts, une banque ne peut financer les lourds frais d'instruction et de suivi du dossier. En 1993, j'ai présenté ce système à l'ensemble des banquiers. Cependant, au départ, seuls les Caisses d'épargne, le Crédit mutuel et le Crédit coopératif se sont vraiment

lancés dans l'aventure. Les risques ne sont pourtant pas très grands, les défauts de remboursement étant plutôt inférieurs à la moyenne, grâce à la qualité de l'instruction et du suivi des prêts.

**À quel niveau agir, de préférence ?**

Chez France Active, le premier principe, c'est donc de se porter garant auprès des banques pour aider les créateurs d'entreprise à obtenir des prêts. Le second principe, c'est la territorialité. Il faut des gens, des relais sur le terrain. Les collectivités locales, par exemple. En effet, un investissement solidaire, social,

**L'État, aussi, a un rôle important à jouer. Parmi l'argent débloqué pour le grand emprunt 100 millions seront affectés à l'innovation sociale.**

implique beaucoup de confiance, de conseil, d'accompagnement du créateur. Ce n'est pas le métier des banquiers. Il est normal qu'ils externalisent cette fonction. Beaucoup d'organismes spécialisés savent désormais accompagner. Chez France Active, cela représente, en 2009, 1 000 dossiers pour 25 millions d'euros de prêts. Beaucoup sont de tout petits prêts.

**Les prêts suffisent-ils pour créer et développer ces entreprises solidaires ?**

Bien sûr que non. Très rapidement, ces entreprises ont aussi besoin d'être épaulées pour les investissements. C'est pour appor-

ter des capitaux que France Active a créé la société d'investissement Sifa et que trois fonds communs de placement insertion-emploi ont vu le jour. Chez France Active et Sifa, en 2009, cela représente 600 dossiers en fonds propres pour 16 millions d'euros. Bien qu'importantes, ces sommes restent très en dessous des besoins.

**Comment favoriser le développement de l'épargne solidaire ?**

Il faut d'abord renforcer la compétence, l'ingénierie de ces chefs d'entreprise. Finansol y travaille, tout comme le Centre national d'aide et de ressources (Cnar) et les Boutiques de gestion qui apportent des compétences comptables. Car ces chefs d'entreprise qui ont des projets, du dynamisme, du courage, très souvent des compétences industrielles, manquent de compétences financières.

Ensuite, il faut mobiliser de l'argent. Le capital de Sifa est maintenant de 58 millions d'euros. Beaucoup d'entreprises sociales ou membres du CAC 40 y sont entrées. L'épargne salariale solidaire, que toutes les entreprises de 50 salariés doivent proposer à leurs 12 millions de salariés, est un moyen intéressant pour développer nos fonds communs de placement.

L'État, aussi, a un rôle important à jouer. J'ai plaidé, avec succès, auprès de la commission du grand emprunt pilotée par Michel Rocard et Alain Juppé : 100 millions seront affectés à l'innovation sociale. C'est une somme significative. Évidemment, des organismes tels que la Sifa, l'Ides ou Garrigue, tous adhérents à Finansol, sont bien placés pour en bénéficier, pour créer demain des emplois à la mesure des besoins.

**La finance solidaire peut-elle jouer un rôle plus important ?**

Évidemment ! L'économie solidaire, c'est la transformation en profondeur de la société. Ce que nous préconisons, en sus du grand emprunt, c'est qu'une partie des moyens du Fonds stratégique d'investissement – doté au départ de 20 milliards d'euros – ainsi que le Fonds de réserve des retraites – doté de 35 milliards d'euros – permettent de créer des emplois. Pour développer la finance solidaire, la troisième idée majeure, c'est de transposer en France le mécanisme américain du Community Reinvestment Act (CRA).

**De quoi s'agit-il ?**

Depuis 1977, le CRA fait obligation aux banques américaines de placer une large part de leurs dépôts dans les territoires où elles les ont collectés, notamment dans les quartiers difficiles auprès des communautés défavorisées. Cela s'obtient par un simple effet de notoriété : les banques doivent rendre publique l'utilisation de leurs ressources. Le CRA, c'est l'une des 50 propositions d'un ouvrage collectif qui a été mis en ligne sur [www.lelabo-ess.org](http://www.lelabo-ess.org). Il suggère de sortir de la crise par le haut en développant l'économie solidaire. L'idée, c'est de réunir en 2011 des états généraux de l'économie solidaire pour mobiliser tout le monde.

**La finance solidaire peut-elle vraiment aider à sortir de la crise ?**

Face à la crise actuelle, beaucoup de dirigeants, de droite comme de gauche, sont convaincus que l'on pourra réguler le système en édictant des lois et des règlements. En réalité, les seules règles ne suffiront pas à combattre la démesure propre au capitalisme financier. On ne s'en sortira pas sans un mouvement fort d'entreprises solidaires qui développent un sens éthique, une gouvernance démocratique et qui, par leurs pratiques, leurs valeurs, servent d'exemples pour irriguer toute la société et l'obliger à prendre d'autres habitudes. Il faut des contre-pouvoirs. L'économie solidaire est un facteur de régulation du système capitaliste. Ce qui me réjouit, c'est de voir émerger actuellement d'innombrables initiatives montrant la volonté de vivre d'une autre façon.

RECUEILLI PAR  
PAULA BOYER

Le baromètre Finansol est soutenu par :



**la Croix**

Édité par Bayard Presse S.A. Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance. Siège social : 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Téléphone : 01.74.31.60.60. Télécopie : 01.74.31.60.01. Directoire : Georges Sanerot, président du directoire et directeur de la publication ; André Antoni, Alain Augé, Hubert Chicou.

Président du Conseil de surveillance : Ghislain Lafont. Principaux associés : Congrégation de l'Assomption, S.A. Saint-Loup, Association Notre-Dame-du-Salut. Directrice : Dominique Quinio. CPPAP n° 1014 C 85695. Abonnement annuel plein tarif : 336 €. Edition spéciale réalisée par La Croix : P. Boyer, G. Goubert, P. Allais.

A. Penche, Nathalie Thannberger en collaboration avec Finansol : Mathilde Damgé, Anthony Degouve, Frédéric Fourrier, Guillaume Légaut et François de Witt. Impression : Guillaume Imprimeur – 74, rue d'Armentières – 59560 Comines. Droits de reproduction et de diffusion réservés à La Croix et Finansol.

